

> Toutes les communes > Baden

Bagad. 20 prestations par an en moyenne et un grand projet en vue

Publié le 23 septembre 2018 à 15h01

VOIR LES COMMENTAIRES



Anaïs Le Nevé, membre du conseil d'administration, Michèle Muller, secrétaire sortante, et Daniel Bouëssé, président.

Le bagad de Baden, dans son nouveau local depuis 2017, local qu'il partage avec Strollad Kozh (musique traditionnelle), se dit très satisfait et l'entente entre les deux groupes. Le bagad compte 33 adhérents, dont 28 musiciens parmi lesquels 17 suivent des cours. « Ces cours sont financés pour la moitié par l'association », souligne le président, Daniel Bouëssé. Au cours de l'année, le bagad a participé 21 prestations, dont seulement trois « payantes », pour un gain de 820 € contre quatorze rétribuées l'an dernier pour 3 270 € l'année précédente. « Nous poursuivons la mise en place d'un second groupe, qui devrait pouvoir s'intégrer au groupe A pour les suites et nous nous préparons pour une nouvelle audition ». Outre les projets de prestations (camping de Baden, match de rugby le 25 janvier 2019 pour Vannes Angoulême, fêtes de Saint-Patern...) un grand projet pour 2020 se poursuit pour la création d'un « Breizh féerie », sous forme de tableaux scéniques. Le rapprochement avec Korollerion (danses bretonnes) se poursuit également.

Michèle Muller (secrétaire et bombarde), Jo Le Layec, (vice-président et cornemuse), quittent le conseil d'administration (CA), et la musique, tout en restant sympathisants. Pierre Giusitiniani (membre) quitte aussi le CA, mais reste à la bombarde. Deux entrants : Arnaud de La Sayette (ex-président du bagad) est élu vice-président et Gérard Saussand, élu secrétaire.

Pratique

Cotisation : 30 €. Contact : Daniel Bouëssé, tél. 06 09 92 01 22.